



## École Beaubassin

54, boulevard Larry Uteck, Halifax  
Nouvelle-Écosse B3M 4R9

T 902.457.6810 | F 902.457.6809

[beaubassin.ednet.ns.ca](http://beaubassin.ednet.ns.ca)

### **PLAN DE COMMUNICATION 2022-2023**

École Beaubassin : Conseil scolaire acadien provincial (CSAP)

Année scolaire : 2022-2023

Ligne téléphonique générale : (902) 457-6810

**Direction:** Collette Milliard

Courriel: [ebb@csap.ca](mailto:ebb@csap.ca)

**Direction adjointe:** Bénédicte Wiggett

Courriel: [ebb2@csap.ca](mailto:ebb2@csap.ca)

### **Calendrier des bulletins (Maternelle à 5e année)**

Premier bulletin : le lundi 21 novembre 2022

Deuxième bulletin : le jeudi 13 avril 2023

Troisième bulletin: le vendredi 30 juin 2023

### **Calendrier des rencontres parents-enseignants (Maternelle à 5e année)**

\* Première rencontre : le jeudi 24 novembre 2022

\* Deuxième rencontre : le jeudi 20 avril 2023

## **Protocole de communication entre les parents et l'école**

Si les parents désirent recevoir une mise à jour quant au progrès académique de leur enfant, ou s'ils ont des inquiétudes au courant de l'année scolaire, ils sont invités à contacter :

- \* en premier lieu : l'enseignant(e) de l'enfant pour discuter et résoudre le problème ;
- \* en deuxième lieu : la direction de l'école ;
- \* en troisième lieu : la direction régionale du CSAP, M. Tim Brown;
- \* en quatrième lieu : la direction générale du CSAP, M. Michel Collette.

## **Méthodes de communication formelles et informelles utilisées par l'école**

1. Le calendrier scolaire avec les journées pédagogiques et les congés se retrouvent sur le site web de l'école, et sont disponibles en version papier sur demande.
2. Le bulletin d'information est le moyen de communication principal et est envoyé mensuellement. La direction peut aussi envoyer des messages au besoin.
3. Des notes aux parents/tuteurs sont envoyées lorsqu'il s'agit de renseignements à partager par un.e enseignant.e, le Foyer-école, le CEC ou autres partenaires.
4. Toutes les nouvelles informations sont communiquées dans les plus brefs délais, incluant un envoi par courriel.
5. Le site web de l'école est à l'adresse suivante : <http://beaubassin.ednet.ns.ca>. Vous y trouverez des infos sur l'école, les articles scolaires par niveau, où trouver des ressources en français, etc.
6. Pour des informations communautaires, veuillez consulter le Franco ou le site [www.CCGH.ca](http://www.CCGH.ca).

## **Procédure de fermeture de l'école en cas de tempête**

En cas de fermeture d'école pour quelque raison que ce soit, voici la procédure :

- Il y aura une annonce de la fermeture de l'école le matin très tôt, sur les ondes des radios et souvent à la télévision aux postes locaux :

**RADIO-CANADA / CBC / C100 / HALIFAX MÉTRO / Radio communautaire / GLOBAL BREAKFAST  
TELEVISION**

- Un message enregistré tôt le matin sur la boîte vocale de l'école confirmera la fermeture de l'école (s'il n'y a pas de panne d'électricité).
- Un message sera mis sur le site web de l'école tôt le matin (s'il n'y a pas de panne d'électricité).
- Un message (courriel et/ou texto) sera envoyé aux parents tôt le matin (s'il n'y a de panne d'électricité).

### **Procédure de fermeture au cours de la journée**

Lors des journées où une tempête est annoncée après l'arrivée des élèves à l'école, il est important d'écouter la radio. Veuillez vérifier que la radio mentionne bien le nom de l'école ou parfois « The French Schools ». De plus, il y aura des membres du personnel qui appelleront ou communiqueront avec chaque famille de notre communauté scolaire. Nous afficherons également un message sur le site web de l'école. Veuillez assurer que l'école a vos numéros de contact mis à jour.

### **Procédure en cas de Lockdown**

Si l'école se retrouvait dans une situation de *Lockdown*, nous vous demandons de ne **pas** appeler l'école. Il y aura dans le stationnement du Sobey's Mill Cove au 955 Bedford Hwy une équipe de policiers qui communiquera avec les parents de la situation à l'école. Si nous devons évacuer l'édifice, les élèves seraient transportés à cet endroit par autobus.

### **Discipline sur l'autobus**

L'ordre dans l'autobus scolaire est la responsabilité du chauffeur d'autobus. Pour toutes questions relatives à la discipline dans l'autobus, veuillez suivre la ligne de communication suivante :

1- La direction

2- M. Stéphane Bertrand, directeur des services opérationnels, siège social du CSAP

3- M. Tim Brown, directeur régional du CSAP

À noter que vous pouvez contacter ces personnes de 8h30 à 16h30 du lundi au vendredi sauf lors des journées fériées ou lors de journées pédagogiques. Pour les coordonnées de ces personnes, veuillez consulter le site web [www.csap.ednet.ns.ca](http://www.csap.ednet.ns.ca)

Les mesures de discipline en autobus sont la responsabilité de la direction d'école.

Pour toutes autres questions relatives aux trajets ou autres questions concernant le fonctionnement quotidien des autobus, veuillez appeler M. Daniel Bourque au 902 440-9486.